

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00306 Numéro SIREN : 582 142 451 Nom ou dénomination : A & P - LITHOS
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2023 sous le numéro de dépôt 10626

Bilan Actif

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 13/04/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	94 362	94 362		
Concession, brevets et droits similaires	181 720	179 252	2 468	882
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	276 082	273 614	2 468	882
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	188 641	67 392	121 249	121 249
Constructions	3 515 833	2 543 576	972 256	934 239
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 078 371	3 464 678	1 613 692	1 420 644
Autres immobilisations corporelles	316 547	284 038	32 509	24 085
Immobilisations en cours	572 435		572 435	65 286
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	9 671 826	6 359 685	3 312 141	2 565 503
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	159 224		159 224	139 136
TOTAL immobilisations financières :	159 224		159 224	139 136
ACTIF IMMOBILISÉ	10 107 132	6 633 299	3 473 833	2 705 521
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 677 909	76 800	1 601 109	1 249 320
Stocks d'en-cours de production de biens	3 455 820		3 455 820	1 774 630
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	610 103		610 103	558 610
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	5 743 832	76 800	5 667 032	3 582 560
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 298 599	26 770	1 271 829	652 621
Autres créances	1 269 078		1 269 078	2 098 523
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 567 677	26 770	2 540 907	2 751 144
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 278 021		1 278 021	700 111
Charges constatées d'avance	59 664		59 664	90 691
TOTAL disponibilités et divers :	1 337 686		1 337 686	790 803
ACTIF CIRCULANT	9 649 195	103 570	9 545 625	7 124 507
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	17 816		17 816	
TOTAL GÉNÉRAL	19 774 143	6 736 869	13 037 274	9 830 028

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. **Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport**, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

JM7

Bilan Passif

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 13/04/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 400 000	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 768 056	3 584 093
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	947 181	883 964
TOTAL situation nette :	5 155 237	4 908 056
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	5 155 237	4 908 056
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	38 577	
DETTE FINANCIÈRE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 207 611	1 543 512
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 023 739	
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	2 231 350	1 543 512
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTE DIVERSE		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 676 160	1 653 437
Dettes fiscales et sociales	1 719 435	1 594 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	180 398	74 743
Autres dettes	34 990	51 945
TOTAL dettes diverses :	5 610 983	3 374 427
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTE	7 842 333	4 917 939
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	1 126	4 033
TOTAL GÉNÉRAL	13 037 274	9 830 028

Compte de Résultat (Première Partie)

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 13/04/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	434 621	6 476	441 097	240 777
Production vendue de biens	12 597 062	1 936 886	14 533 948	10 722 687
Production vendue de services	200 211		200 211	369 124
Chiffres d'affaires nets	13 231 894	1 943 362	15 175 256	11 332 588
Production stockée			1 732 683	504 472
Production immobilisée				1 386
Subventions d'exploitation			100 667	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			19 336	92 370
Autres produits			11	177
PRODUITS D'EXPLOITATION			17 027 952	11 930 993
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			394 317	251 844
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 629 534	3 411 072
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(328 173)	(216 509)
Autres achats et charges externes			4 245 301	2 494 148
TOTAL charges externes :			9 940 979	5 940 556
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			201 669	177 573
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 501 364	3 203 458
Charges sociales			1 252 096	1 137 248
TOTAL charges de personnel :			4 753 460	4 340 706
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			431 120	378 272
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			23 902	
Dotations aux provisions pour risques et charges			20 761	
TOTAL dotations d'exploitation :			475 783	378 272
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			21 677	18 070
CHARGES D'EXPLOITATION			15 393 568	10 855 176
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 634 385	1 075 818

Compte de Résultat (Seconde Partie)

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 13/04/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 634 385	1 075 818
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		2 843
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	4 818	59 125
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 818	61 967
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	17 816	
Intérêts et charges assimilées	58 638	35 479
Différences négatives de change	827	6 269
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	77 281	41 747
RÉSULTAT FINANCIER	(72 463)	20 220
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 561 922	1 096 038
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	792	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	34 812	
	35 603	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32 383	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	265 991	5 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	11 196	
	309 570	5 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(273 967)	(5 000)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	185 377	149 848
Impôts sur les bénéfices	155 397	57 226
TOTAL DES PRODUITS	17 068 374	11 992 961
TOTAL DES CHARGES	16 121 193	11 108 997
BÉNÉFICE OU PERTE	947 181	883 964

A N N E X E

Annexe au bilan de la Société A & P - LITHOS, avant affectation des résultats de l'exercice clos le **31 décembre 2022 dont le total est de 13 037 274 €** et au compte de résultat de l'exercice faisant ressortir un

♦ Résultat comptable bénéficiaire de 947 181 €

L'exercice a eu une durée de douze mois couvrant la période du **01 janvier 2022 au 31 décembre 2022**.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Après deux années de baisse d'activité consécutive à la crise sanitaire, la production 2022 atteint 16 266 K€ soit une évolution de +5 038 K€ (+45 % par rapport à 2021).

Les ventes 2022 ont progressé de +35% par rapport à 2021.

A la suite de l'incendie de Ciretec en janvier 2022, dont l'outil de production a été détruit en totalité, A&P Lithos a repris la fabrication de produits « Ciretec ».

Lorsque les gammes n'étaient pas directement transposables sur le site de Chateaubourg, les processus de fabrication ont été repensés pour faire l'objet d'une nouvelle qualification par nos clients.

A&P LITHOS a ainsi bénéficié du transfert des commandes de la société Ciretec, l'impact sur le chiffre d'affaires 2022 est de 2.5 millions d'euros.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en compte est celle des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice, et notamment le règlement n°2014-03 de l'autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 complété des règlements subséquents.

↳ **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

	Taux
♦ Construction :	
- gros œuvre	5 %
- second œuvre + station	10 %
♦ Aménagement des terrains	10 %
♦ Agencements et aménagements des bâtiments	10 et 20 %
♦ Matériel et outillage industriel	20 % et 33.33 %
♦ Station de traitement.....	15 %
♦ Agencements matériel et outillage	20 %
♦ Matériel de transport.....	33.33 %
♦ Matériel et mobilier de bureau.....	10 et 20 %
♦ Logiciel	20 %, 33.33 % et 100 %

↳ **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières correspondent essentiellement au dépôt de garantie BNP Factor et COFACREDIT.

↳ **Stocks et travaux en cours :**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de production est déterminé par application d'un pourcentage d'abattement appliqué au prix de vente, lui-même pondéré selon le stade d'avancement en fabrication.

Ce pourcentage d'abattement a été fixé à 27 %. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de l'entreprise

Les stocks des produits finis, sans commandes, sans intention d'être livrés sont valorisés et comptabilisés en 2022 pour une valeur de 223 203 €.

↳ **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une provision est constituée lorsque le recouvrement semble difficile.

↳ **Dettes :**

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

II – CHANGEMENT DE PRESENTATION COMPTABLE

Néant.

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - Mouvement de l'actif immobilisé

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2023

Designation de l'entreprise : AEP - LITHOS SAS										N°			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Contraintes et rétroactions primaires au titre de l'exercice en relation avec l'actif immobilisé		Acquisition, cession, apports et versements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	94 362	D4		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	178 683	KE		KF	3 037		
CORPORELLES	Terrains					KG	180 641	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Donc Composants	L9	KJ	2 526 662	KK		KL			
		Sur sol d'autrui		Donc Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencement* et aménagements des constructions	Donc Composants	M2	M2	KP	678 300	KQ		KR	130 989			
					KS	4 614 554	KT		KU	520 643			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KV	10 997	KW		KX	2 349			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencement, aménagements divers *			KY	50 965	KZ		LA				
		Matériel de transport *			LB	247 854	LC		LD	15 179			
		Matériel de bureau et matériel informatique			LE		LF		LG				
		Emballages récupérables et divers *			LH	60 280	LI		LJ	554 405			
	Immobilisations corporelles en cours				LK		LL		LM				
	Averages et acomptes				LN	6 503 060	LO		LP	1 223 564			
	TOTAL III												
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				EG		EM		ET				
	Autres participations				EU		EV		EW				
	Autres titres immobilisés				IF		IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	139 136	IU		IV	20 088			
	TOTAL IV				IQ	139 136	LR		LS	20 088			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	8 891 241	OH		OJ	1 246 684			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Dévaluations		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Frais de mise à disposition			
						par dépréciation de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations au début de l'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		DO	94 362	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LO	181 720	IX			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	180 641	IY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		2 526 662	MB			
		Sur sol d'autrui			IR		MD			ME			
	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	Donc Composants	M2	M2	IS		ME	989 170	MH				
					IT		MJ	5 070 973	MI				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IU		MM	10 997	MN				
		Matériel de transport			IV		MP	50 965	MQ				
		Matériel de bureau, matériel informatique, matériel			IW		MS	252 256	MT				
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		NW				
	Immobilisations corporelles en cours				MY	47 257	NA	572 435	NB				
	Averages et acomptes				NC		NE		NF				
	TOTAL III				IY		NO	9 671 826	NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OW		OW				
	Autres participations				IO		OY		OZ				
	Autres titres immobilisés				II		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières				IZ		2F	139 224	2G				
	TOTAL IV				II		NK	139 224	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OK	10 107 132	OL		OL	Extensio			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

Extensio Secag

2 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise ASP - LITROS SAS							Néant ☐		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	94 362	EL		EM		EN	94 362
Fonds commercial		RE		RF		RI		RU	
Autres immobilisations incorporelles		PF	177 801	PF	1 451	PG	0	PH	179 252
TOTAL I		RK	272 163	RM	1 451	RN		RO	273 614
Terrains		PI	67 392	PJ		PK		PL	67 392
Constructions	Sur sol propre	PM	1 846 403	PN	44 165	PO		PQ	1 890 567
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	624 321	PW	48 807	PX	20 118	PY	653 009
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 193 910	QA	327 594	QB	56 826	QC	3 464 678
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 256	QE	1 939	QF		QG	5 195
	Matériel de transport	QH	50 965	QI		QJ		QK	50 965
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	231 310	QM	7 164	QN	10 596	QO	227 878
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	4 017 557	QV	429 669	QW	87 540	QX	4 359 685
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	6 289 719	OP	431 120	OQ	87 540	OR	6 633 299
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	MY	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	PR	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. générales, agencements et aut. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques, mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et outillage mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO		
TOTAL III									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	NP	NO	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général au début (NP + NO + NR)	NW	Total général au début (NS + NT - NL)		NY	Total général au début (NW - NY)		NZ		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'engagements à durée				Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations				SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice N° 2052

In Extensio Seag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

3 - Provisions inscrites au bilan

- ♦ Provisions pour dépréciations.

- ↳ **sur stocks :**

- ↳ Une reprise sur provision concerne des stocks matières premières non mouvementés pour 34 812 € ce qui porte le solde du compte à 65 604 €.

- ↳ Une provision pour dépréciation de 11 196 € concernant des stocks matières consommables, non mouvementés, a été constatée au cours de l'année 2022 et porte le total du compte à 11 196 €

- ↳ **sur comptes clients :**

- ↳ Une reprise de provision risques clients a été reprise de 3 670 € pour créances irrécouvrables.

- ↳ Une provision pour dépréciation client de 23 902 € a été constatée au cours de l'année 2022, ce qui porte le solde à 26 770 €.

- ♦ Provisions pour risques.

- ↳ Une provision pour litige client a été constatée pour 20 761 €

- ♦ Provision pour pertes de change

- ↳ Une provision pertes de change a été constatée au cours de l'année 2022 de 17 816 €.

4 - Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE				
Dépôt et cautionnement	2 360		2 360	
Compte de garantie BNP Factor	110 453		110 453	
Compte de garantie COFACREDIT	46 411		46 411	
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients	1 271 829	1 271 829		
Clients douteux	26 770		26 770	
Personnel et comptes rattachés	500	500		
Sécurité Sociale				
ETAT Subvention à recevoir	101 500	101 500		
TVA	135 641	135 641		
Fournisseurs divers	252 203	252 203		
Produits AR	31 048	31 048		
Débiteurs divers	748 186	748 186		
Charges constatées d'avance	59 664	59 664		
Compte courant groupe				
TOTAL	2 786 565	2 600 571	185 994	

DETTES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : à 1 an maxi				
A plus d'un an à l'origine	1 203 572	339 799	711 010	152 764
Intérêts courus	4 039	4 039		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 676 160	3 676 160		
Personnel et comptes rattachés	680 356	680 356		
S.S. et autres organismes sociaux	808 470	808 470		
Impôts sur les bénéfices	51 551	51 551		
T.V.A.	163 825	163 825		
Autres impôts, taxe	15 233	15 233		
Dettes sur immos	180 398	180 398		
Compte courant Groupe	1 023 739	1 023 739		
Autres dettes	34 990	34 990		
TOTAL	7 842 333	6 978 560	711 010	152 764

5 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent pour l'essentiel à des crédits bail et loyers payés d'avance.

6 - Capital social

	Nombre	Valeur nominale
♦ Actions au début de l'exercice	25 000	
♦ Actions à la clôture de l'exercice	25 000	16 €

7 - Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

♦ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 591 €
♦ Dettes fiscales.....	8 699 €
♦ Dettes auprès des organismes sociaux.....	161 281 €
♦ Dettes auprès des salariés.....	447 336 €
♦ Trésorerie	3 572 €

IV - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

– CHIFFRE D'AFFAIRES

♦ Vente en France.....	13 231 893 €
♦ Vente à l'exportation.....	1 943 363 €

– RESULTAT EXCEPTIONNEL

Nature	Montant	Imputation au Compte
Divers	1	772100
Reprise provisions sur stock	35	787600
Total Produits	36	

Nature	Montant	Imputation au Compte
Amende	21	672100
Autres	11	672100
Provision dépréciation stock consignation	11	687600
Régularisation fiscale	266	678800
Total Charges	310	

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale
 de Normandie

2 – RESULTAT FISCAL

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES		STE AP LITHOS
Exercice clos le :		31/12/2022
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	
Taux d'imposition à l'IS 25 %	€	
Résultat courant	1 561 922	
Résultat exceptionnel et participation	-459 343	
Résultat comptable avant impôt	1 102 579	
Détail de l'impôt sur le résultat courant	Base	
Résultat courant	1 561 922	
Réintégrations	205 347	
IDR indemnités de départ à la retraite		
Provision Prime Non Conversion		
Participation N	185 377	
Pénalités amendes	0	
Taxes véhicules	2 154	
Effort Construction		
Autres Réintégrations(perces changes convers ^o)	17 816	
Déductions	-174 028	
Pertes de changes écart de conversion	-17 816	
Participation N-1	-149 848	
Majorations d'amortissements	-2 331	
Effort Construction		
Autres Déductions	-4 033	
TOTAL	1 593 241	
Détail de l'impôt exceptionnel	Base	
Nature :		
Charges exceptionnelles	-309 570	
Produits exceptionnels	35 604	
Participation	-185 377	
Crédit Impôt Recherche CIR		
Crédit d'impôts / carry back		
Imputation déficits antérieurs		
Autres (rappel impôts Contrôle fiscal)		
Contribution sociale 3.3% IS >763000		
TOTAL	-459 343	
RESULTAT FISCAL	1 133 898	

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

V - AUTRES INFORMATIONS

1 - Société mère consolidante

La société est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale.

La société mère consolidante de la SAS A&P-LITHOS est la société ASC4 ELVIA.

2 - Ventilation de l'effectif moyen

A&P LITHOS	31/12/2021	31/12/2022	moyenne 2021	moyenne 2022	INTERIM moyenne 2021	INTERIM moyenne 2022
Ingénieurs et cadres	11	12	11,7	11,30		
agents de Maîtrise	10	9	10	9,70		
Employés et Techniciens	18	17	14,5	17,50		
Ouvriers	64	69	69,8	67,30	4,8	28,5
Total	103	107	106,0	105,8		

3 - Éléments Hors bilan

A – Immobilisations en crédit-bail

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériels et outillages industriels	530	51	450	80
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL	530	51	450	80

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale
 de Normandie

B – Engagement de crédit-bail

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulés	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains						0	
Constructions						0	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	94	350	30	89	0	119	0
Autres immobilisations corporelles						0	
TOTAL	94	350	30	89	0	119	0

C – Engagements financiers

♦ En cours affacturage 2 412 900 €.

ENGAGEMENTS (en K€)	Reçu Par	31/12/2022
<u>Engagements donnés</u>		2 057
§ Hypothèque légale prêteur de deniers	BNP	820
§ nantissement du matériel financé = ligne dorure electro APL	BNP	255
§ nantissement du Fonds commerce APL	BNP	222
§ nantissement du Matériel financé APL - LAVEUR DE GAZ CLAUGER	BNP	65
§ nantissement du Matériel financé APL - LIGNE DE RECHARGE T400	CIC	694

Montants garantis à l'origine, dans la limite de la créance restant due.

4 - Engagement de retraite :

La provision pour indemnité de départ à la retraite figure hors du bilan. Le montant pour indemnité de départ à la retraite est calculé selon la méthode rétrospective sur une base actuarielle (3.77 %) fonction de l'ancienneté, des rémunérations et des probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à 67 ans. L'engagement de retraite s'élève à 594 200 Euros.

5 - Intégration fiscale

Du fait du changement de société mère, la SAS A&P-LITHOS est sortie de l'intégration fiscale de l'ancienne holding Sofie.

Le montant du CIR 2022 s'élève à 128 K€.

6 - Rémunération des dirigeants

La société n'a versé aucune rémunération à ses dirigeants.

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Normandie



A&P - LITHOS

20 rue Joliot Curie
35220 Châteaubourg
T +33(0)2 99 00 37 03 - F +33(0)2 99 62 32 14

SAS au capital de 400 000 €
RCS 582 142 451 Rennes

contact@gepcb.com
www.pcb-elvia.com

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2023

Monsieur l'Associé Unique,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi, pour vous informer de la situation de la société **A&P LITHOS** (ci-après dénommée la « Société ») au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022

1. Faits marquants 2022

Après deux années de baisse d'activité consécutive à la crise sanitaire, la production 2022 atteint 16 266 K€ soit une évolution de 5038 K€, soit +45 % par rapport à 2021.
Les ventes 2022 ont progressé de +35% par rapport à 2021.

A&P LITHOS a bénéficié du transfert des commandes de la société Ciretec dont l'outil de production a été détruit lors d'un incendie en janvier 2022. L'impact sur le chiffre d'affaires est de 2.5 millions d'euros.

Le carnet de commande s'établit à 21 161 K€ à fin 2022 soit une croissance de 135 %. Ce qui laisse présager une activité 2023 en forte augmentation.

Le résultat d'exploitation est de 1 634 K€ en 2022 contre 1 076 k€ en 2021.
A&P LITHOS maintient un taux de marge brute à un bon niveau mais en retrait par rapport à l'année précédente.

Le résultat net est de 947 K€ contre 884 K€ en 2021.

Sur le marché 'MIL', la cadence RAFALE est en hausse sur 2022 et pour les années futures.

Les prix d'achat des matières 1eres et consommables ont continué à progresser en 2022, comme au cours des 2 années passées. Cela s'est traduit par une pression sur la marge brute, en baisse moyenne de 6 % par rapport à 2021 malgré les augmentations tarifaires obtenues des clients au cours du premier semestre.

Sortie Intégration fiscale =

Du fait du changement de société mère, la société est sortie de l'intégration fiscale de l'ancienne holding Sofie.

2. Activité de la Société

L'activité commerciale de 2022, s'établit ainsi :

COMMANDES : 26 650 k€

CARNET DE COMMANDES : 21 161 k€

VENTES :

(en milliers d'euros)	CA France		CA Export Direct		TOTAL	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Marchandises	241	435	-	7	241	441
Biens	9 252	12 597	1 471	1 937	10 723	14 534
Services	369	200	-		369	200
Total	9 862	13 232	1 471	1 943	11 333	15 175
		34%		32%		34%
% Répartition	87%	87%	13%	13%	100%	100%

(en milliers d'euros)	CA Hors Groupe		CA Groupe		TOTAL	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Marchandises	241	431	-	11	241	441
Biens	10 558	14 138	165	396	10 723	14 534
Services	17	69	352	131	369	200
Total	10 816	14 638	517	537	11 333	15 175
		35%		4%		34%
% Répartition	95%	96%	5%	4%	100%	100%

3. Commentaires sur les comptes 2022

Compte de Résultat – A& P-LITHOS

L'exercice 2022 se termine par un résultat d'exploitation de 1 635 k€ (contre 1 075 k€ l'année précédente) et par un résultat net de 947 k€ (contre 884 k€ l'année précédente).

Bilan – A& P-LITHOS

Le total du bilan est de 13 037 k€ contre 9 830 K€ précédemment.
La trésorerie termine à 1 278 K€ contre 700 K€ l'exercice précédent.
Les capitaux propres sont de 5 155 k€ contre 4 908 k€ précédemment pour un capital de 400 000€.

4. Évènements Postérieurs à la Clôture :

Aucun évènement notable n'est intervenu.

5. Dépenses non déductibles

Nous vous précisons que les diverses dépenses non déductibles réintégrées concernant les véhicules sont de 2 k€.

6. Effectifs

A&P LITHOS	31/12/2021	31/12/2022	INTERIM moyenne 2021	INTERIM moyenne 2022
Ingénieurs et cadres	11	12		
agents de Maitrise	10	9		
Employés et Techniciens	18	17		
Ouvriers	64	69	4,8	28,5
Total	103	107		

7. Recherche & Développement

L'équipe R & D est fortement mobilisée sur les programmes d'Etudes de TDMS.

A la suite de l'incendie de Ciretec, A&P Lithos a repris la fabrication de produits dont les gammes n'étaient pas directement transposables sur le site de Chateaubourg. Les processus de fabrication ont été repensés pour faire l'objet d'une nouvelle qualification par nos clients.

8. Affectation du résultat

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 947 181 Euros de la façon suivante :

Dividendes	700 000	Euros
Autres Réserves	247 181	Euros

Le poste " Autres Réserves " s'élèvera à la somme de 4 015 237 euros contre 3 768 056 Euros précédemment.

9. Dividendes des trois années précédentes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Années de Paiement	Exercice clos	Distribution Globale	Abattement de 50 % ou 40 %	Sans Abattement
2022	31/12/2021	700 000,00 €	0,00 €	700 000,00 €
2021	31/12/2020	700 000,00 €	0,00 €	700 000,00 €
2020	31/12/2019	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €

10. Perspectives 2023

Afin d'accompagner au mieux les clients, les productions « de CIRETEC » ont été transférées en partie sur le site d'A&P LITHOS. Le site absorbe environ 60% de l'activité Ciretec (hors aéronautique).

A&P LITHOS doit augmenter fortement sa production et améliorer ses flux pour livrer les clients dans les temps demandés. Le budget de production 2023 est revu à 20 100 K€.

Sur le marché 'MIL', nous sommes résolument optimistes grâce à l'augmentation de cadence de la fabrication des antennes du RAFALE.

L'activité 'Aéro' (12% du CA) a redémarré en 2022.

L'activité 'Spatial' devrait progresser significativement en 2023.

11. Opinion du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux

Après avoir pris connaissance du rapport établi par votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, vous aurez à vous prononcer sur ce sujet.

12. Conventions relevant des articles 227-10 du nouveau Code de Commerce

Après avoir pris connaissance du rapport spécial établi par votre Commissaire aux Comptes sur les conventions de cette nature, vous aurez à vous prononcer sur ce sujet.

13. Conventions courantes

- ✓ Frais de gestion supportés par le groupe et refacturés aux sociétés du groupe.

14. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Le montant de la participation acquis par les salariés au titre de l'exercice 2022 est de 185 377 €

15. Information sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 alinéa 1 et D 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous indiquées les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients, par date d'échéance au 31/12/2022 :

FOURNISSEURS

CLIENTS

en k€	Article D. 441 I.-1° : factures reçues non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour.	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 jours à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées HT	1 823	72	170	257	664	1 163	536	47	135	26	312	520
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	18%	1%	2%	3%	6%	11%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							4%	0%	1%	0%	2%	3%

FOURNISSEURS

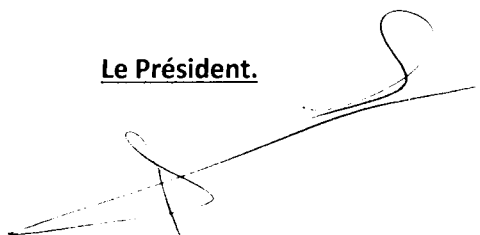
CLIENTS

en k€	Article D. 441 I.-1° : factures reçues non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour.	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 jours à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0	0	0	0	0	0						0
Montant total des factures exclues HT	0	0	0	0	0	0					26	26
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : en fonction des fournisseurs (comptant/entre 30 et 45 jours fin de mois) - Délais règlementaires (préciser)						- Délais légaux : entre 30 et 45 jours fin de mois - Délais règlementaires (préciser)					

Si vous approuvez les comptes annuels au 31 décembre 2022 et les propositions qui vous sont faites, nous vous demandons d'adopter les résolutions soumises à votre approbation.

Coutances, le 9/06/2023

Le Président.



A&P-LITHOS

Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 €
Siège social : ZAC de la Goulgatière – 35220 CHATEAUBOURG
582 142 451 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 juillet 2023

L'an 2023, le 4 juillet 2023 à 09 heures 00 minute,

L'associée unique de la société A&P-LITHOS, Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 Euros, divisé en 25 000 actions de 16 Euros chacune,

Dénommé et domicilié dans la feuille de présence dont il sera parlé ci-après,

S'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire chez ELVIA PCB à COUTANCES (50200) – Avenue d'Ochsenfurt, sur convocation faite par le Président, suivant lettre adressée le 19 juin 2023, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion du Président et Rapport du Commissaire aux comptes, sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Discussion et approbation desdits comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par l'associé en entrant en séance. Il n'a pas été annexé de pouvoir.

L'Assemblée Générale procède à la constitution de son Bureau.

Elle est présidée par Monsieur Alain DIETSCH, Président.

Il n'est pas désigné de scrutateur en présence d'un associé unique.

Le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Dominique Picaud qui accepte et prend place au Bureau en cette qualité.

Le Bureau se trouvant ainsi régulièrement constitué, le Président déclare la séance ouverte et donne connaissance à l'assemblée de la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau et qui permet de constater que le quorum est atteint, l'associé unique possédant 100 % des actions.

Le président remercie Mesdames Jennifer COS et Sonia PELOUIN représentantes du Comité Social et Economique, de leur présence.

Le président remercie de leur présence Jean-Max YVER et Madame Karine FRASNETTI du cabinet IN EXTENSO-SECAG, Commissaires aux comptes.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les pièces suivantes:

- Les copies des lettres de convocation adressées à l'associé unique le 19 juin 2023 ;
- La copie et avis de réception de la lettre recommandée adressée au Commissaire aux comptes le 19 juin 2023;
- La copie de la convocation envoyée au représentant des salariés le 19 juin 2023;
- La feuille de présence de l'assemblée, à laquelle il n'est pas annexé de pouvoir ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2022;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Le rapport de gestion du Président et le texte du projet des résolutions présentées à l'assemblée ;
- La liste des associés nominatifs ;
- Un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par le Code de commerce qui doivent être communiqués à l'assemblée, ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

Le Président fait connaître à l'assemblée que la société n'a reçu, émanant de son associé, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de projet de résolutions.

Sur l'invitation de Monsieur le Président, il est successivement donné lecture à l'assemblée de l'ordre du jour, du rapport de gestion et des rapports du commissaires aux comptes.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Aucun associé ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 947 181 Euros.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 947 181 Euros de la façon suivante :

Dividende	700 000	Euros
Autres Réserves	247 181	Euros
Total	947 181	Euros

Le poste " Autres Réserves " s'élèvera à la somme de 4 015 237 euros contre 3 768 056

Euros précédemment.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, conformément à la loi, constate le versement de dividendes au cours des trois derniers exercices comme suit :

Années de Paiement	Exercice clos	Distribution Globale	Abattement de 50 % ou 40 %	Sans Abattement
2022	31/12/2021	700 000,00 €	0,00 €	700 000,00 €
2021	31/12/2020	700 000,00 €	0,00 €	700 000,00 €
2020	31/12/2019	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €

L'associé unique constate le versement des dividendes au cours des trois derniers exercices.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, constate l'absence de nouvelle convention visée à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

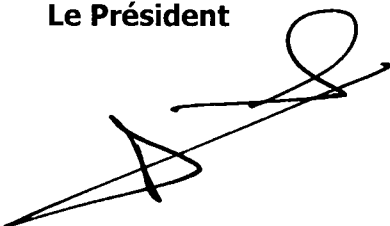
Cinquième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt, partout où besoin sera, prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 00 minute.

Le Président



Le Secrétaire

